

2014/6169 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX ASSOCIATIONS "ALLIANCE FRANÇAISE DE LYON" ET "LYON QUEBEC" - ANNEE 2014 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le mois de la Francophonie en France se déroule chaque année à Lyon. Deux associations Lyonnaises, Lyon Québec et l'Alliance Française de Lyon, se mobilisent particulièrement pour rassembler des jeunes et des citoyens autour de valeurs communes dont le partage de la langue française.

L'Association Lyon-Québec a pour objet de contribuer à mettre en œuvre l'idée d'une solidarité particulière entre la France et le Québec dont elle veut contribuer à mieux faire connaître la réalité et promouvoir la personnalité et le développement. A ce titre, cette association participe au sein de la francophonie à toutes actions publiques ou privées en faveur de la langue française, des cultures et langues qu'elle accompagne afin de développer des liens entre les communautés francophones.

Dans ce cadre, cette association propose, en collaboration avec les mairies des 6^e et 9^e arrondissements, les Conseils de quartiers et les associations de ressortissants étrangers francophones, la 10^e édition de l'opération « Mon voisin est francophone » en célébrant la « Journée de la Francophonie » le 10 mars avec des animations dans les écoles, en organisant l'opération « les Dix mots de la Francophonie », les 22 et 23 mars, pour un hommage à Félix Leclerc à l'occasion du centenaire de sa naissance en partenariat avec le Théâtre des Asphodèles et l'Espace Pandora. Du 2 au 11 avril, deux pays francophones seront mis à l'honneur par le biais d'expositions : l'Arménie et le Vietnam. D'autres activités : conférences, contes, danses, musiques souligneront également la francophonie des 5 continents.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association Lyon-Québec dans l'organisation de son programme d'activités culturelles et festives lié à ces manifestations. Cette association mobilise les consulats et les associations de ressortissants de pays qui ont le français en partage et entretiennent des liens historiques avec la France.

L'Association Alliance Française de Lyon a pour objet de propager la langue française dans le monde, de contribuer à accroître l'influence intellectuelle et morale de la France et notamment, de regrouper tous ceux qui, français et étrangers, souhaitent développer dans la région la connaissance de la langue et de la culture française. Cette structure apporte une contribution majeure à l'internationalisation de notre ville. Elle accueille actuellement 2 700 étudiants par an, issus de 131 pays différents.

En 2014, l'Alliance Française de Lyon labellisée Club UNESCO souhaite célébrer son 30^e anniversaire en donnant une impulsion nouvelle aux activités organisées durant le mois de la Francophonie avec un volet international intitulé « Francophonie d'ici et d'ailleurs ». Cet événement articulé autour de l'opération des « Dix mots de la Francophonie » décline le théâtre de marionnettes, la BD et les arts numériques au sein de dix Alliances françaises implantées dans quatre pays : France, Taïwan, Argentine, Haïti, où les réseaux des Alliances Françaises sont très solides. Un parrain dont la notoriété dans le domaine de la langue française est reconnu sera choisi afin de porter cet événement international et mettre ainsi en valeur l'universalité de la célébration du français sur différents continents, promouvoir la langue française par la culture, fédérer plusieurs acteurs institutionnels autour d'un projet à rayonnement international et permettre d'identifier Lyon comme acteur majeur de la promotion de la Francophonie au-delà des frontières.

Les activités de ces associations présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles s'adressent essentiellement aux habitants de la ville. En effet, ces activités seront, en très grande partie, exercées sur le territoire lyonnais (mairies d'arrondissement, écoles, salles de cinéma, établissements culturels...) et permettront de renforcer l'ouverture des habitants sur la diversité des cultures francophones. En outre, l'Alliance Française de Lyon, la seule à avoir le privilège de faire partie du Club UNESCO, il tient à cœur de valoriser auprès du public lyonnais, de ses 2 700 étudiants étrangers et de ses partenaires sur le territoire lyonnais, les enjeux de son action sur la francophonie.

Ces activités contribuent ainsi à la promotion des valeurs de partage, de tolérance et de diversité culturelle et à la diffusion de la langue et de la culture françaises. Elles contribuent ainsi à favoriser la mixité et à encourager la proximité des individus et des populations dans le respect des différences.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 5 000 € à l'Association Lyon-Québec pour la mise en œuvre de ses activités liées à la promotion de la Francophonie en lien avec les arrondissements concernés et 5 000 € à l'Association Alliance Française pour l'organisation des activités durant le mois de la francophonie. »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis émis par le Conseil des 3^e, 6^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de sa Commission Economie Locale - Relations Internationales - Universités ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Lyon-Québec, sise 33 rue Bossuet à Lyon 6^e, sur un budget prévisionnel de 12 000 €, au titre de l'année 2014.

2. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Alliance Française de Lyon, sise 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3^e, sur un budget prévisionnel de 29 000 €, au titre de l'année 2014.

3. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits de l'exercice 2014 de la Direction des Relations Internationales, opération GDEVENE, programme GEVENERI, ligne de crédit 51598, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. M. DACLIN